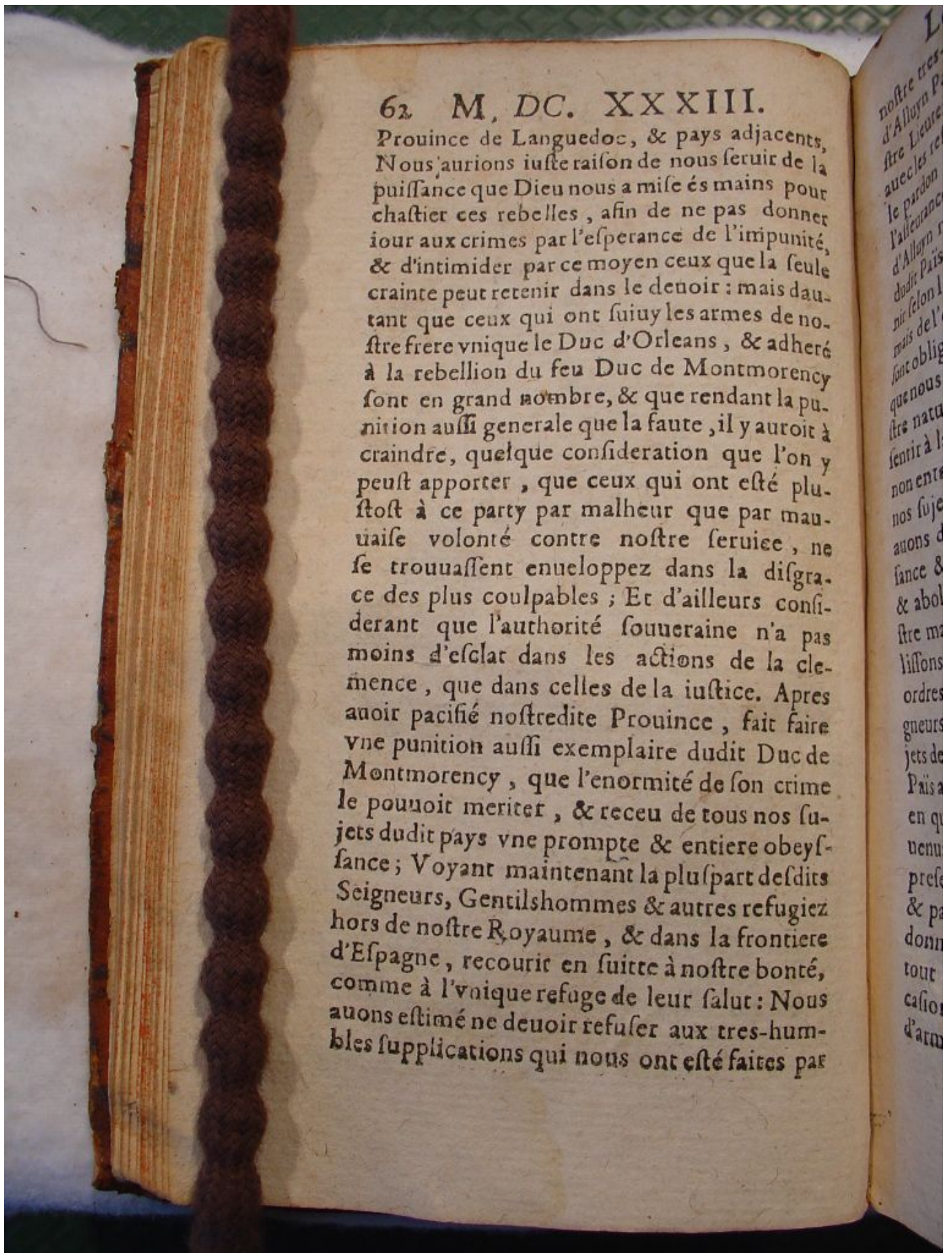


1633_0062.jpg



1633_0750.jpg



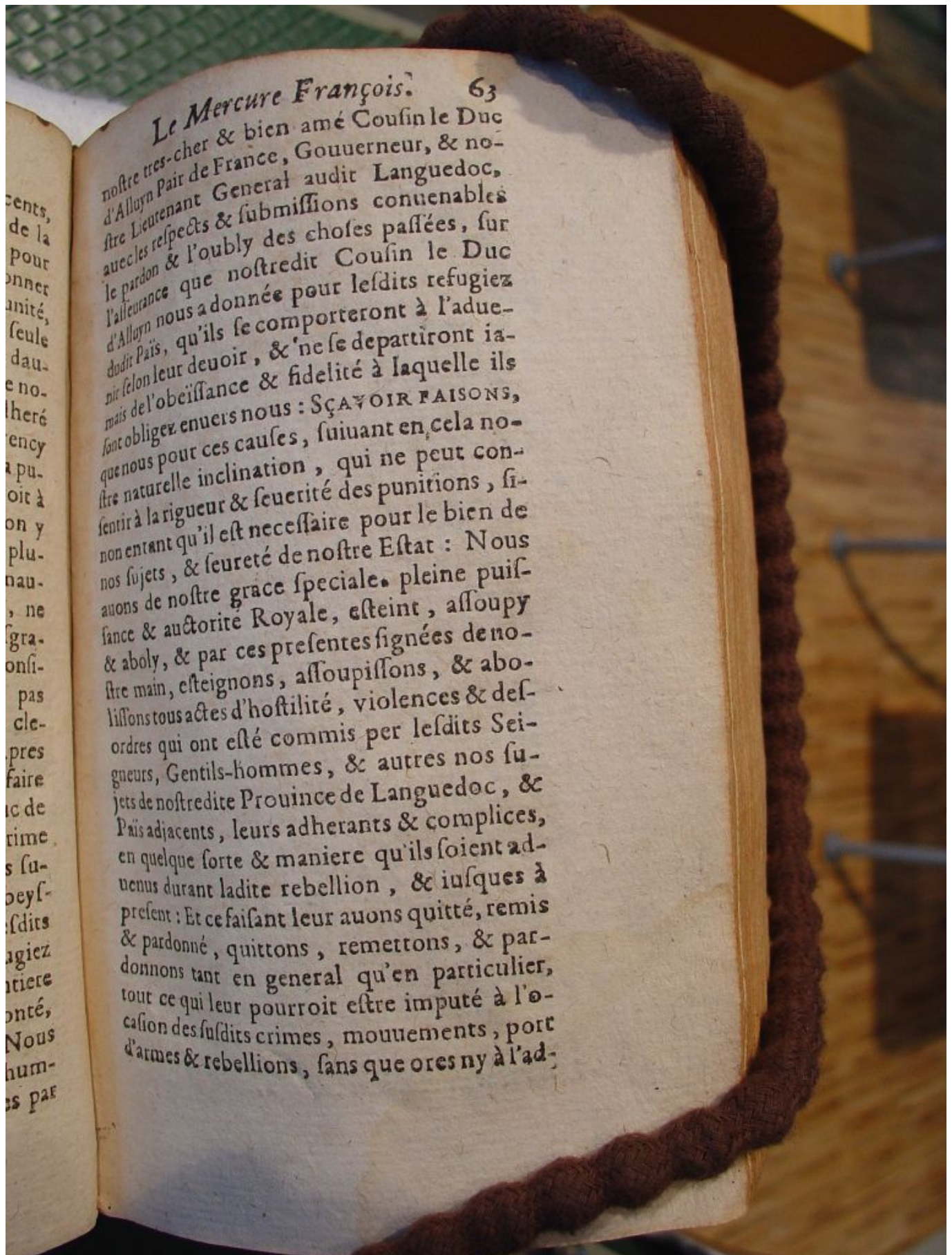
750 M. DC. XXXIII.
mais le compagnon n'auoit garde d'entendre ce coup de canon ; car si tost qu'il les eut quittez il gaigna pays.

*Conchou
Mamet fait
Bacha de
Damas.*

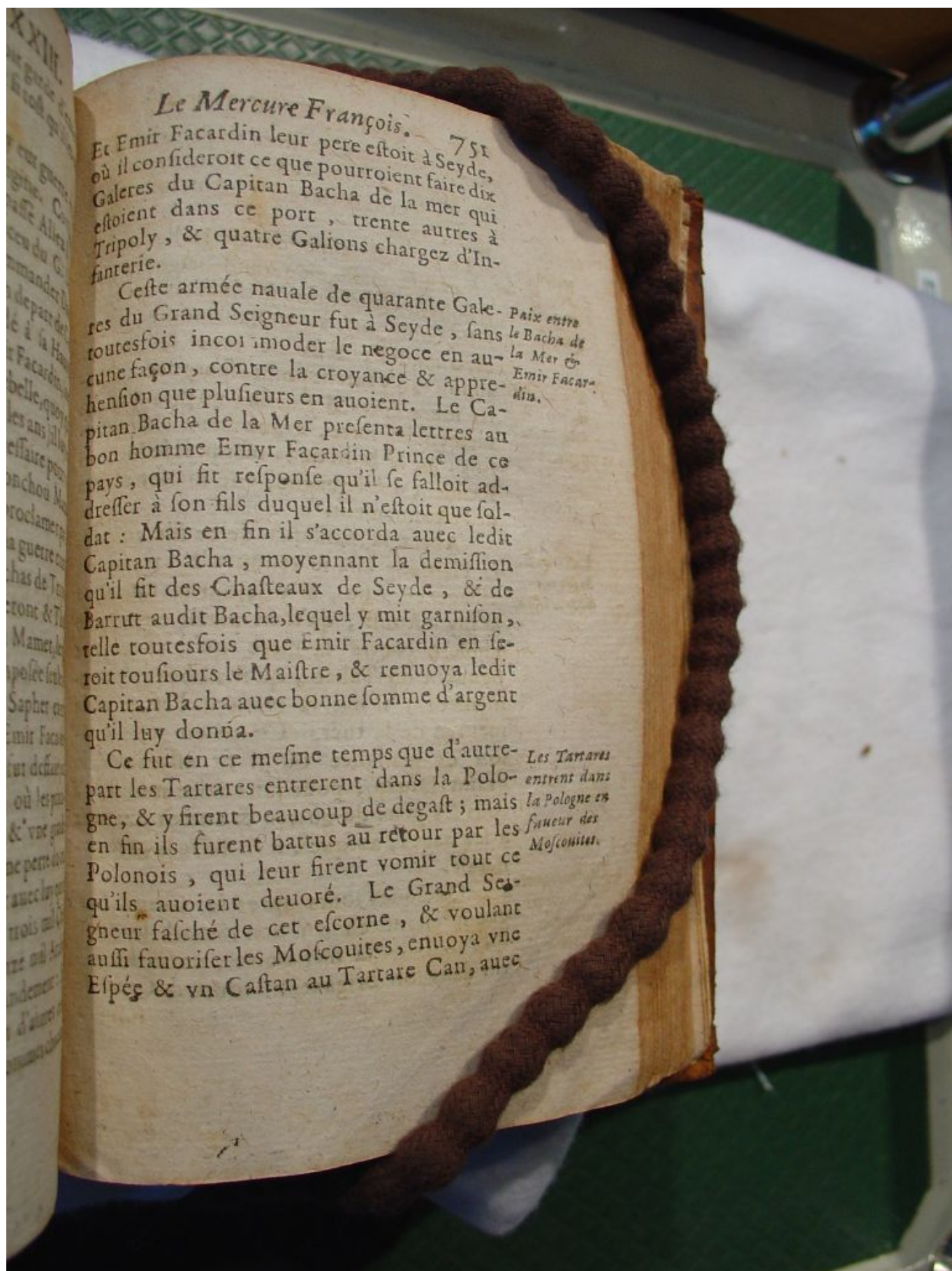
*Fait la guerre
contre
Emir Facardin.*

En ceste année 1633. il y eut guerre en la Palestine, dont voicy l'origine. Conchou Mamet ayant deffait l'an passé Allez Bacha dans la Natolie, fut bien receu du G. S. qui luy donna pouuoir de commander Damas en qualité de Bacha. A son depart de Constantinople ayant demandé à sa Hautesse pouuoir de combattre l'Emir Facardin, (tenu en quelque façon comme rebelle, quoy qu'il paye de grands tributs tous les ans) il luy accorda, avec l'assistance necessaire pour vne telle entrepryse. Or ce Conchou Mamet estant arrivé en Damas, fit proclamer par la ville & lieux circonuoisins la guerre contre ledit Emir Facardin; les Bachas de Tripoli, & de Hierusalem, l'Emir Feront & Thasabheys se ioignent à Conchou Mamet, lequel fait marcher son armée, composée seulement de huit mil hommes, vers Saphet contre l'Emir Ally, fils aisné de Emir Facardin; mais ceste armée du Bacha fut deffaitte par Ally en quatre rencontres, où les principaux d'icelle furent tuez, & vne grande partie des soldats, sans aucune perte du costé dudit Emir Ally, qui auoit avec luy quinze mil hommes de pied & trois mil Cheuaux, & d'autre costé quinze mil Arabes bien montez à son commandement: Ses trois freres estoient aussi en d'autres contrées avec six ou sept mil hommes chacun.

1633_0063.jpg



1633_0751.jpg



Le Mercure François.

Et Emir Facardin leur pere estoit à Seyde, où il consideroit ce que pourroient faire dix Galeres du Capitan Bacha de la mer qui estoient dans ce port, trente autres à Tripoly, & quatre Galions chargez d'Infanterie. 751

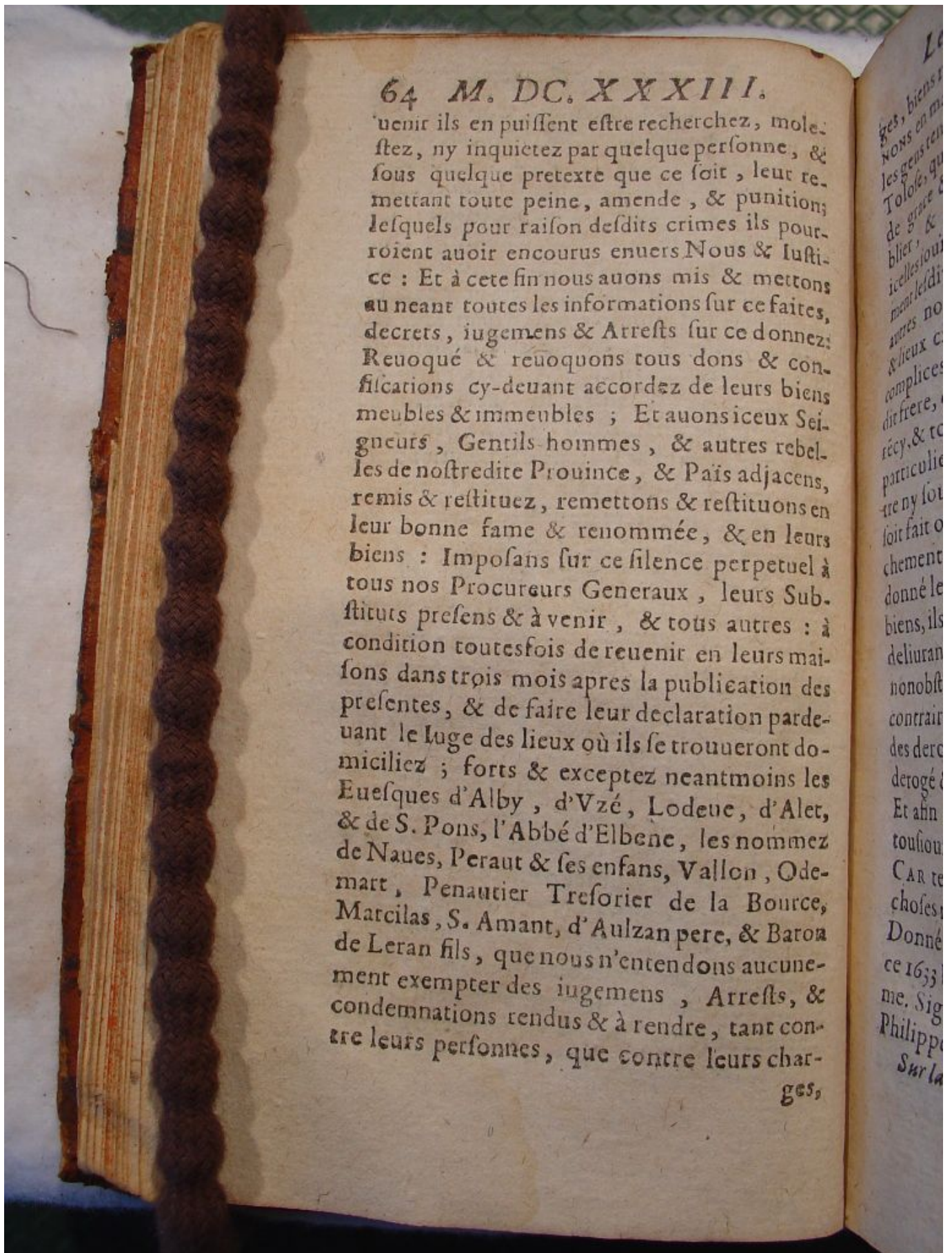
Ceste armée nauale de quarante Galeres du Grand Seigneur fut à Seyde, sans toutesfois incommoder le negoce en aucune façon, contre la croyance & apprehension que plusieurs en auoient. Le Capitan Bacha de la Mer presenta lettres au bon homme Emyr Facardin Prince de ce pays, qui fit réponse qu'il se falloit adresser à son fils duquel il n'estoit que soldat: Mais en fin il s'accorda avec ledit Capitan Bacha, moyennant la demission qu'il fit des Chasteaux de Seyde, & de Barrutt audit Bacha, lequel y mit garnison, telle toutesfois que Emir Facardin en seroit tousiours le Maistre, & renuoya ledit Capitan Bacha avec bonne somme d'argent qu'il luy donna.

Ce fut en ce mesme temps que d'autre part les Tartares entrerent dans la Pologne, & y firent beaucoup de degast; mais en fin ils furent battus au retour par les Polonois, qui leur firent vomir tout ce qu'ils auoient deuoré. Le Grand Seigneur fasché de cet escorne, & voulant aussi fauoriser les Moscouites, enuoya vne Espée & vn Castan au Tartare Can, avec

Paix entre le Bacha de la Mer & Emir Facardin.

Les Tartares entrerent dans la Pologne en faueur des Moscouites.

1633_0064.jpg



64 M. DC. XXXIII.

uenir ils en puissent estre recherchez, mole-
stez, ny inquietez par quelque personne, &
sous quelque pretexte que ce soit, leur re-
mettant toute peine, amende, & punitions
lesquels pour raison desdits crimes ils pour-
roient auoir encourus enuers Nous & Iusti-
ce : Et à cete fin nous auons mis & mettons
au neant toutes les informations sur ce faites,
decrets, iugemens & Arrests sur ce donnez :
Reuoqué & reuoquons tous dons & con-
fiscations cy-deuant accordez de leurs biens
meubles & immenbles ; Et auons iceux Sei-
gneurs, Gentils hommes, & autres rebel-
les de nostredite Prouince, & Pais adjacens,
remis & restituez, remettons & restituons en
leur bonne fame & renommée, & en leurs
biens : Imposans sur ce silence perpetuel à
tous nos Procureurs Generaux, leurs Sub-
stituts presens & à venir, & totis autres : à
condition toutesfois de reuenir en leurs mai-
sons dans trois mois apres la publication des
presentes, & de faire leur declaration par de-
uant le Iuge des lieux où ils se trouueront do-
miciliez ; fors & exceptez neantmoins les
Euesques d'Alby, d'Vzé, Lodeue, d'Alet,
& de S. Pons, l'Abbé d'Elbene, les nommez
de Naues, Peraut & ses enfans, Vallon, Ode-
mart, Penautier Tresorier de la Bource,
Marcilas, S. Amant, d'Aulzan pere, & Baro
de Leran fils, que nous n'entendons aucune-
ment exempter des iugemens, Arrests, &
condemnations rendus & à rendre, tant con-
tre leurs personnes, que contre leurs char-
ges,

1633_0752.jpg



752

M.DC.XXXIII.

commandement d'entrer en personne dans la Pologne à main armée. Nous verrons les effets des vns & des autres dans la Relation de Pologne.

Naissance d'un fils au Grand Seigneur.

Le vingt-sixiesme iour de Iuillet nasquit vn enfant masle au Grand Seigneur, en resioüyssance dequoy se fit trois iours de feste consecutifs à Constantinople, où les canonnades, feux de ioye & lampes allumées n'y furent point espargnez. Quatre iours apres il y arriua vn grand tremblement de terre, & aux lieux circonuissins; sur le bord de la mer près le logis du Resident d'Allemagne, vne maison tomba de l'estonnement.

Tremblement de terre à Constantinople.

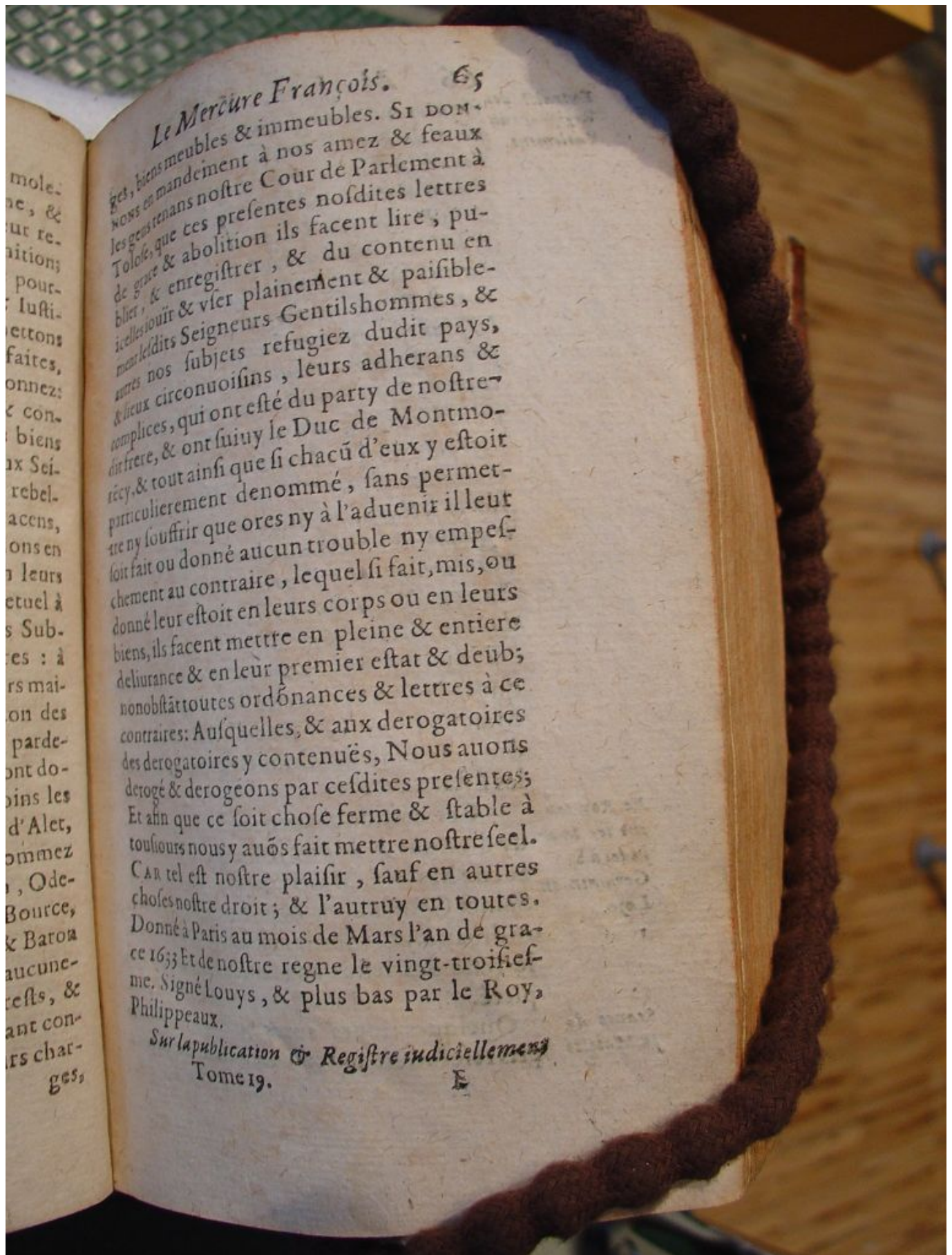
Le Grand Seigneur hait le tabac.

Après la naissance de ce fils unique, sa Hauteesse alla se resioüyr à Straouille, village en Asie, & y sejourna iusques à la my - Aoust, qu'il en partit en grande cholere contre sa mere qu'il rencontra beuuant du Tabac, qu'il abhorre extrêmement; il mit la main à l'espee & la menaça de la tuër. Ce fut en ceste maison de plaissance où il fit assembler le grand Diuan, pour faire faire monstre à tous les gens de guerre & autres qui sont à ses gages, ausquels il fit faire la paye generale.

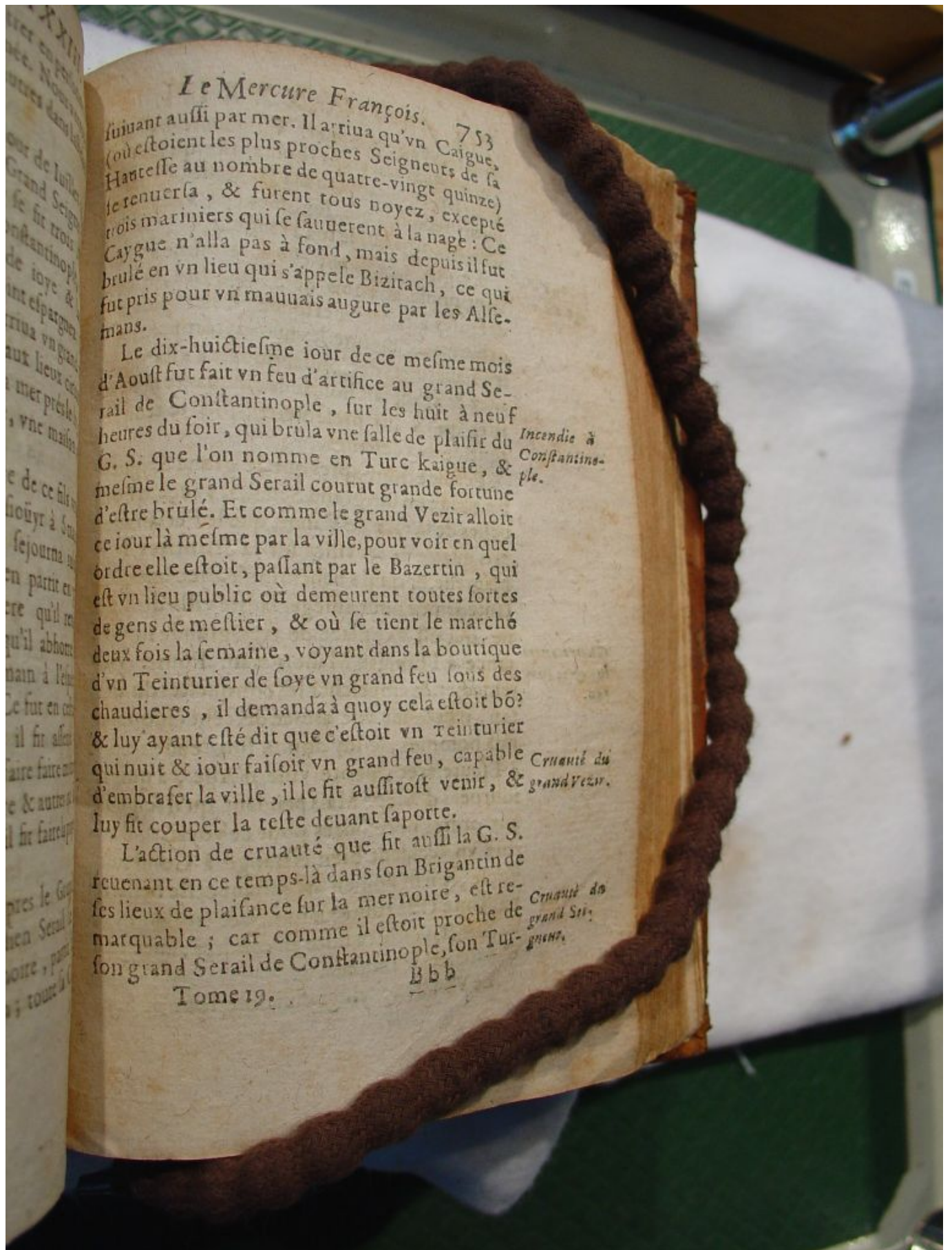
Submergemens de plusieurs Seigneurs Turcs.

Quelques iours apres le Grand Seigneur estant en vn lieu Serail le long du canal de la mer noire, partit le matin dans son Brigantin; toute sa Cour le

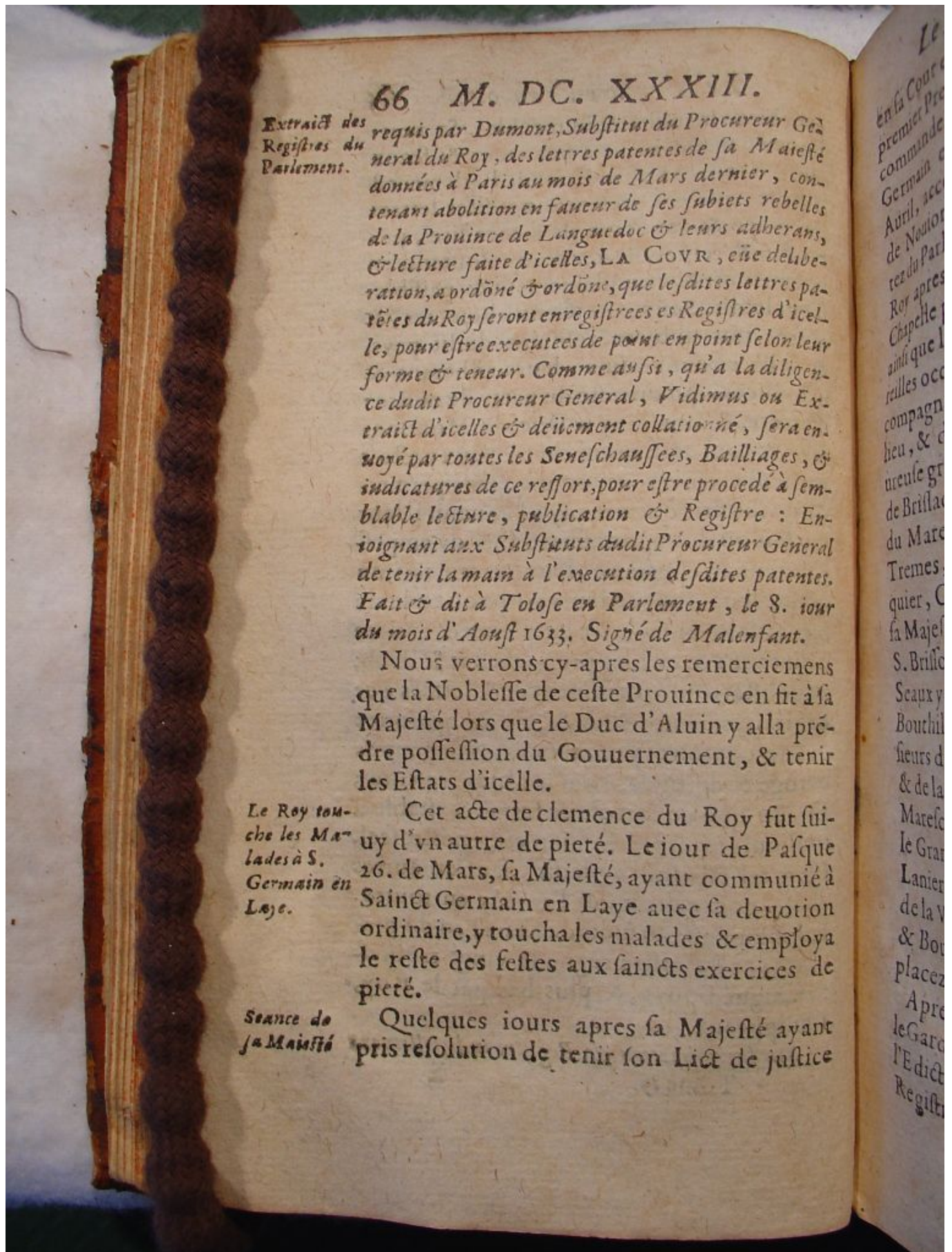
1633_0065.jpg



1633_0753.jpg



1633_0066.jpg



66 M. DC. XXXIII.
Extrait des Registres du Parlement. requis par Dumont, Substitut du Procureur General du Roy, des lettres patentes de sa Majesté données à Paris au mois de Mars dernier, contenant abolition en faveur de ses subiets rebelles de la Prouince de Languedoc & leurs adberans, & lecture faite d'icelles, LA COUR, eüe delibération, a ordonné & ordonne, que lesdites lettres patentes du Roy seront enregistrees es Registres d'icelle, pour estre executees de point en point selon leur forme & teneur. Comme aussi, qu'à la diligence dudit Procureur General, Vidimus ou Extrait d'icelles & deüement collationné, sera enuoyé par toutes les Seneschauſſees, Bailliages, & indicatures de ce ressort, pour estre procedé à semblable lecture, publication & Registre: Enioignant aux Substians dudit Procureur General de tenir la main à l'execution desdites patentes. Fait & dit à Tolose en Parlement, le 8. iour du mois d'Aoust 1633. Signé de Malenfant.

Nous verrons cy-apres les remerciemens que la Noblesse de ceste Prouince en fit à sa Majesté lors que le Duc d'Aluin y alla prendre possession du Gouvernement, & tenir les Estats d'icelle.

Le Roy touche les Malades à S. Germain en Laye.

Cet acte de clemence du Roy fut suiuy d'un autre de pieté. Le iour de Pasque 26. de Mars, sa Majesté, ayant communié à Sainct Germain en Laye avec sa deuotion ordinaire, y toucha les malades & employa le reste des festes aux saincts exercices de pieté.

Seance de la Majesté

Quelques iours apres sa Majesté ayant pris resolution de tenir son Liect de justice

1633_0754.jpg



754 M. DC. XXXIII.

ban tomba dans la mer. Vn pauvre bastelier l'ayant aperceu court le plus viste qu'il pût le prendre, & le raporte à sa Hautesse, laquelle pour recompense luy décocha vne fleche dans le corps qui le tua à l'instant.

Defend l'usage du vin.

Le grand Seigneur estant retourné à Constantinople au mois de Septembre, fit faire defenses à toutes personnes d'aler plus aux cabarets, & mesme les fit tous rompre: mais les Taverniers de Constantinople s'estant cotifizez & ayant fait bourse de cinquante mil piastres qu'ils luy presenterent, ils se redimerent de ces defenses.

Guerre entre luy & le Persan.

Peu de temps apres que le grand Seigneur fut arriué en son grand Serail, il y reçeut nouvelles de la ville de Vanne, que le Persan auoit pris quatre de ses villes sur la frontiere de la Migrelie, & qu'il s'acheminoit avec vne puissante armée pour assieger ladite ville de Vanne, qui est vne place de tres-grande importance à l'Empire Mahometan. Pour à quoy remedier, & empescher les conquestes du Persan, il fit leuer vne armée de cent cinquante mil hommes, & luy donna son rendez-vous à Escureleret, petite ville d'Asie, à quinze iournées d'Alep. Mais pendant qu'il soignoit aux ordres necessaires pour ce voyage, il arriua vn accident bien estrange à Constantinople, qui fit voir en vn instant ceste belle & puissante ville toute en fumée & en flammes, au poinct d'estre reduite en cendres, avec peu d'aparence de remede.

Le Vendredy vingt-sixiesme iour de Sep-

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan